
Conférence du désarmement

24 août 2015
Français
Original : anglais

Note verbale datée du 21 août 2015 adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République populaire démocratique de Corée, transmettant le texte de la déclaration faite par le Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée le 21 août 2015

La Mission permanente de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au Secrétaire général de la Conférence du désarmement et a l'honneur de lui transmettre ci-joint le texte de la déclaration faite le 21 août 2015 par le Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée.

La Mission permanente de la République populaire démocratique de Corée le prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que le texte de la présente lettre soit distribué à tous les États membres et États observateurs de la Conférence du désarmement en tant que document officiel de la Conférence.



Déclaration du Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée

1. Comme indiqué précédemment, les forces sud-coréennes fantoches ont commis à nouveau hier jeudi un acte de provocation militaire grave et tiré des dizaines d'obus dans le secteur se trouvant du côté de la République populaire démocratique de Corée sur la Ligne de démarcation militaire.
2. Les forces sud-coréennes fantoches ont affirmé qu'elles ripostaient car la République populaire démocratique de Corée avait tiré un obus en premier, mais cela n'est qu'une affirmation mensongère, inventée de toutes pièces.
3. La République populaire démocratique de Corée a précisé qu'elle n'avait tiré jeudi aucune balle et aucun obus contre l'ennemi, même de manière accidentelle.
4. Les obus tirés unilatéralement par les forces sud-coréennes fantoches n'étaient ni fortuits ni accidentels, mais un acte de provocation calculé de leur part.
5. Les dirigeants sud-coréens successifs recourent à une méthode galvaudée, qui consiste à inventer un incident de tir choquant dans le secteur jouxtant la Zone démilitarisée, à chaque fois qu'ils font face à une crise, l'objectif étant de détourner l'attention du public, dans leur pays et à l'étranger, pour s'extirper de cette situation.
6. L'incident récent est une provocation flagrante visant à les sortir de l'embarras, à marquer une pause, à susciter une tension extrême dans la Péninsule coréenne et à gâcher le festival qui se tient dans l'autre partie.
7. L'ennemi a concocté l'affaire de « l'explosion d'une mine » le long de la Ligne de démarcation militaire, et s'est servi de ce prétexte pour reprendre la guerre psychologique contre le nord, dans une tentative de mettre ses nerfs à rude épreuve, tout en procédant à des manœuvres militaires conjointes de grande ampleur avec les États-Unis. En procédant à une telle escalade, ils ont tiré les obus d'artillerie après avoir créé une tension psychologique afin d'amener la communauté internationale à penser que c'était la République populaire démocratique de Corée qui avait tiré l'obus en premier, et affirment à présent qu'ils ne faisaient que riposter.
8. L'ennemi se trompe lourdement cette fois-ci.
9. Ils ont cherché à détourner l'attention du monde par ces tirs d'obus, et n'arrivent plus à éteindre l'incendie qu'ils ont eux-mêmes allumé, qui menace de les engloutir.
10. L'état-major général de l'Armée populaire coréenne a adressé un ultimatum au Ministère sud-coréen de la défense, disant qu'une action militaire serait déclenchée le 20 août à 17 heures, heure de Pyongyang, si la République populaire démocratique de Corée ne cessait pas sa guerre psychologique et ne démantelait pas tous les moyens de propagande dans les quarante-huit heures.
11. La Commission militaire centrale du Parti des travailleurs de Corée a examiné et ratifié le plan d'opérations offensives du commandement de l'Armée populaire coréenne en vue d'une riposte tout le long du front. Elle a approuvé également la décision prise par l'état-major de l'Armée populaire coréenne d'adresser un ultimatum au Ministère sud-coréen fantoche de la défense.
12. Le dirigeant suprême **Kim Jong Un** a donné un ordre, en sa qualité de commandant suprême de l'Armée populaire coréenne, disant que les vastes unités intégrées de l'Armée présentes sur la ligne de front devaient entrer dans un état de guerre et se tenir prêtes au combat, au cas où des opérations inopinées seraient déclenchées le long du front, qui devait être placé dans un semi-état de guerre à compter de vendredi, 17 heures.

13. Nous nous rapprochons d'une situation de guerre, que l'on peut difficilement contrôler.
14. Nous faisons preuve de la plus grande retenue depuis des décennies.
15. Il faudra plus que jamais faire preuve de retenue pour maîtriser la situation.
16. L'armée et le peuple de la République populaire démocratique de Corée sont prêts non seulement à riposter et à agir en représailles, mais à ne pas exclure une guerre totale pour protéger le système social, qu'ils ont eux-mêmes choisi, au péril de leur vie.

Pyongyang, le 21 août 2015
